

COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 AVRIL 2021 à 20 H 00

BUDGETS PRIMITIFS 2021

Les projets de budgets primitifs 2021 commune et assainissement sont adoptés à l'unanimité.

VOTE DES TAUX TAXES LOCALES

Dans le cadre de la refonte de la fiscalité locale, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour les communes, qui se voient transférer en contrepartie la part départementale de taxe foncière sur le bâti. Ceci ne constitue pas une augmentation de pression fiscale et est totalement transparent pour le contribuable. Le Conseil décide à l'unanimité d'augmenter les taxes foncières sur le bâti et sur le non bâti de 3 %, hausse globale dans laquelle est incluse l'augmentation des bases d'imposition, pour avoir une recette fiscale inchangée.

CONVENTION AVEC LE SIEL POUR L'IMPLANTATION D'UN ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour signer une convention avec le SIEL relative à l'installation d'un équipement pour les objets connectés réservé à la commune.

NOMINATION D'UN SUPPLÉANT COMITÉ CONSULTATIF EAU ET ASSAINISSEMENT CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

Le Conseil accepte à l'unanimité la candidature de M. GIRAUD.

MISE À JOUR CONVENTION PÔLE ADS CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la signature de la convention mise à jour.

AVIS DU CONSEIL SUR TRANSFERT COMPÉTENCE PLAN LOCAL D'URBANISME À CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

Le Conseil s'oppose à l'unanimité au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à Charlieu-Belmont Communauté.